

EMONT – EMONTS - REMONT

(1 dates RP – 9 dates EC – 6 actes) **Fiche complète**
Actes ou références avec * n'a pu être vérifiée =
(Pas d'acte sur le site des Archives de l'Etat ou pas trouvé)

Registre RP de Gleixhe : B pas avant 1745 – Le registre comprend aussi les actes de la paroisse Notre-Dame aux Awirs.

RP : Awirs – Chokier – Flémalle-Grande – Flémalle-Haute – Gleixhe – Horion-Hozémont - Ivoz-Ramet – Mons-lez-Liège – Hollogne-aux-Pierres – Généanet – Vérification des actes

<https://www.geneanet.org/fonds/individus/>

[18-001-EEE]

Table onomastique :

18040204-001-VAN		DOYEN Jean.....	5
VANESSE Marie Pétronille	2	DOYEN Marie Catherine.....	5
18090920-001-EMO		EMONTS François Guillaume	5
EMONTS Louis Joseph.....	2	EMONTS Gérard.....	9
18441103-001-EMO		EMONTS Jean Gérard.....	1
EMONTS Marie Louise	5	EMONTS Marie Joseph.....	8
18480928-001-EMO		EMONTS Marie Marguerite.....	8
EMONTS Louis Joseph.....	7	EMONTS N.	8
BEAUDUINET Jean	8	EMONTS Pierre	9
BRANDT Anne Marguerite.....	2	EMONTS Pierre Joseph.....	2, 8
BRANDT Anne Marie.....	2	FASTRE Ferdinand Joseph	6
BRANDT Marguerite Joseph	2	FASTRE Jules Joseph.....	6
BRASSEUR Anne Marie	2	FRANKENNE Pierre	2
BRASSEUR Toussaint.....	2	GODEFRIN Marie Constance.....	6
COURTOY Anne Catherine	2	VANESSE Marie Agnès	2
CUITIS Jean Lambert.....	2		
DAVRENNE Elisabeth	5		

*

*

*

1. EMONTS Jean Gérard

Suit en 2

X avec **BRANDT** Marguerite Joseph ou **BRANDT** Anne Marguerite ou
BRANDT Anne Marie Marguerite

2. **Enfants de Jean Gérard (X BRANDT) :**

Voir en 1

- **EMONTS** Pierre Joseph
Suit en 4 - Milicien

° 22 novembre 1798

X Liège 06 novembre 1822 avec **BRASSEUR** Anne Marie (° Villers-
le-Bouillet 26 juillet 1791 ; fille de **BRASSEUR** Toussaint et de
COURTOY Anne Catherine [1755-1799])

- **EMONTS** Louis Joseph [[18090920-001-EMO](#)]
Suit en 3 – Postillon (1844), aubergite à Chokier (1844, 1848),
Négociants (1848), propriétaire (1877)

° Montzen 20 septembre 1809

X [Chokier 10 janvier 1844](#) (acte 2) avec **VANESSE** Marie Pétronille
[[18040204-001-VAN](#)]¹ (Négociante ; ° [Chokier 14 pluviôse an XIII](#)
[[04 février 1804](#)] ; + [Chokier 13 juin 1880](#) ; fille naturelle de
VANESSE Marie Agnès² [° [Chokier 20 juin 1777](#) ; + [Chokier 03](#)
[février 1859](#)])

¹ . Elle était veuve en première noce de **CUITIS** Jean Lambert ; décédé 28 novembre 1841.

² Elle a été veuve de **FRANKENNE** Pierre, décédé à [Chokier le 03 juillet 1822](#). Elle l'avait épousé vers 1807. Il était aubergiste.

76^e 2.
 774 mariage
 entre
 Louis - Joseph
 Emonts.
 et
 Marie - Antoinette
 Verresse.

L'original prie une quittance. quatre du mois de Janvier le
 dixième Jour, vers neuf heures du matin, devant nous Jean Trassonne
 Procureur, le notaire et officier de l'état civil de la Commune de Audun,
 Curé de Hellequeux-moy-pieus, amablement et presence de Siey.
 Dont Compromis en votre maison Commune et publiquement Louis.
 Joseph Emonts, postillon, âgé de trente-quatre ans, demeurant
 à Audun, né en la Commune de Montzen Curé d'Audun, épouse
 de Marie de Verresse, le Vingt Septembre mil huit cent
 Cinquante, par extrait de son acte de Naissance de l'officier
 de l'état civil de la sus dite Commune le Garçon et de la dite
 cent trente un, et accompagné de son épouse de Jean - Joseph Emonts
 et de 10^e acquiesce Joseph Brardt, son épouse, propriétaires
 domiciliés en la dite Commune d'Audun, en l'acte en vertu de
 acte de Consentement au mariage, passé en la ville de Paris
 par Jean - Jacques Adam, Oudernis, Notaire en la résidence
 d'Audun, le trois Janvier courant, devant notaire Lequel acte
 a été lu et a été lu par les susdits Compromis et a été
 Justifié d'avoir satisfait à ses obligations sur la loi de
 National, sans plus.

Marie pour 774 mari - Antoinette Verresse, négociante, âgée
 de trente-neuf ans, domiciliée au dit Audun, y née le quatorze
 plusieurs en l'acte de la République femme de Jean -
 Louis Verresse, né en cette Commune le Vingt huit Novembre


mil huit cent cinquante-un, L'acte en vertu duquel résulte de
 registres de l'état civil de cette Commune, 774, âgée, fille naturelle
 de 774, mari - Agnes Verresse, veuve de Louis Brardt, de
 Louis professeur, domicilié en cette Commune en présence
 et Consentement.

Lesquels J'ay une requise de procéder
 à la célébration du 774 mariage, par l'acte en vertu de
 dont les publications ont été faites devant la municipalité
 pour l'acte de 774, en votre maison Commune le 2^e Janvier
 et sept Janvier courant devant l'acte aux Neuf heures
 du matin, aucune opposition au susdit mariage ne
 nous ayant été Signifié, faisant droit et leur
 requêtes, après avoir donné lecture de l'acte de
 leur premier mariage et de l'acte de l'acte de
 leur de l'acte (dit Intitulé) du 774 mariage.
 Nous avons demandé au Juge pour et la future
 épouse s'ils veulent se prêter pour 774, et
 pour femme, chacun d'eux ayant répondu affirmativement

Nous avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prêter pour l'un et pour l'autre, Chacun d'eux ayant répondu affirmativement et affirmativement déclaré au nom de lui que Louis Joseph Comont et Marie Pétronille Verneuse, sont unis pour le mariage, de tout leur bien nous avons dressé acte en présence de M. l'assesseur Toussaint. Joseph Bée, M. l'assesseur-bureau âgé de vingt-trois ans Jacques Jumeau Joseph Dupont, M. l'assesseur de Postes, âgé de trente-trois ans, Nicolas Jumeau ancien Carouzier, M. l'assesseur de M. l'assesseur Jumeau Nicolas - Joseph Bée, M. l'assesseur pour le Canton de Poligny âgé de cinquante



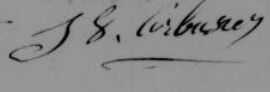
Le futur D


nous sommes tous Les Parties avec le Châtelier, Le futur époux, La future épouse, La mère de La future épouse ont signé avec nous et le futur époux Quatre Tommes Sans Le futur époux Qui a déclaré Il ne s'agit de Ce contrat Sans La Loi.



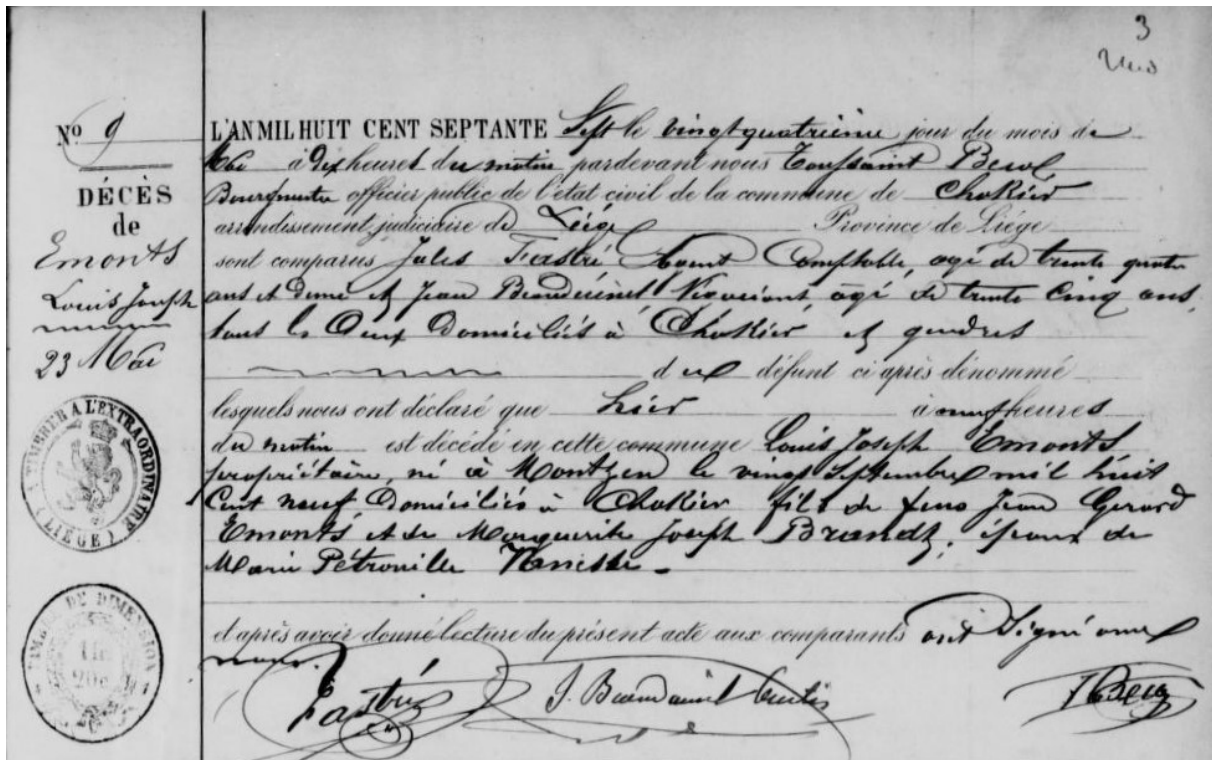
V. J. L. Comont

Marie Comont - Verneuse son épouse



+ Chokier 23 mai 1877 (acte 9)



- **EMONTS** François Guillaume Joseph Hubert
Suit en 5

° Montzen 05 septembre 1814

X avec **DOYEN** Marie Catherine (° Ougrée vers 1830 ; + Liège 17 juin 1893 ; fille de **DOYEN** Jean et de **DAVRENNE** Elisabeth)

+ Liège 06 janvier 1890

3. Enfants de Louis Joseph (X VANESSE) :

Voir en 2

- **EMONTS** Marie Louise [[18441103-001-EMO](#)] Hubertine

° [Chokier 03 novembre 1844](#) (acte 20)

7620

Missive
de
marie-constance hubertine
Emonts

J. la justice des pauvres J. A. e Beeg

L'an mil huit cent quarante quatre du mois de Novembre
La quatrième Jour, vers trois heures de l'après midi, devant nous
Jean-François Beeg, bourgeois et officier de l'état civil de la
Commune de Chokier, Canton de Pologne, - aux prises, annuellement
de Liège, est comparu Louis-Joseph Emonts, subrogé, âgé de
cinq-cinq ans, demeurant au dit Chokier, lequel nous a présenté une
copie de ses fins de non-recevoir, vers quatre heures du matin, en son domicile
à Chokier, de lui comparu et de Thérèse-Jeanne Veresce, son
épouse, ménagère, âgée de quarante ans, demeurant avec lui et auquel
il a dicté vouloir donner les présents de Marie-Constance Hubertine
Emonts.
Les dites déclarations et présentations faites, en présence de Joseph
Lévesque, notaire, et Nicolas Bricquet, Journalier, demeurant tous
deux à Chokier et âgés l'un et l'autre de cinquante-cinq, Lecteur
public, les dits deux derniers ont signé avec nous, sans le
comparu qui a dicté le Survis Signer, de ce qu'il est dit
dans la Loi.

J. la justice des pauvres J. A. e Beeg

X Chokier 20 janvier 1866 (acte 3) avec FASTRE Jules Joseph
(Employé ; domicilié à Andenne (1866) ; ° Jandrain-Jandrenouille 18
septembre 1842 ; fils majeur de FASTRE Ferdinand Joseph et de
GODEFRIN Marie Constance Joseph [+ avant 20 janvier 1866])

L'an mil. huit cent soixante six le vingt janvier à trois heures de
soir, par devant nous François Beeg, bourgeois et officier de
l'état civil de la commune de Chokier, Canton de Pologne aux
Prises, annuellement de Liège, sont comparus publiquement
dans notre maison commune, Jules-Joseph Fastre, employé, domici-
lié à Andenne, né à Jandrain-Jandrenouille pro-
vince de Brabant, le dix-huit septembre, mil-huit cent quarante-deux,
envisagé il conste de l'acte de son acte de naissance, ci annexé, fils majeur

N^o 3.

XXXXX

Mariage

entre

Fastré

Jules. Joseph

et

Emonts

Marie. Louise

Hubertine.

XXXXX

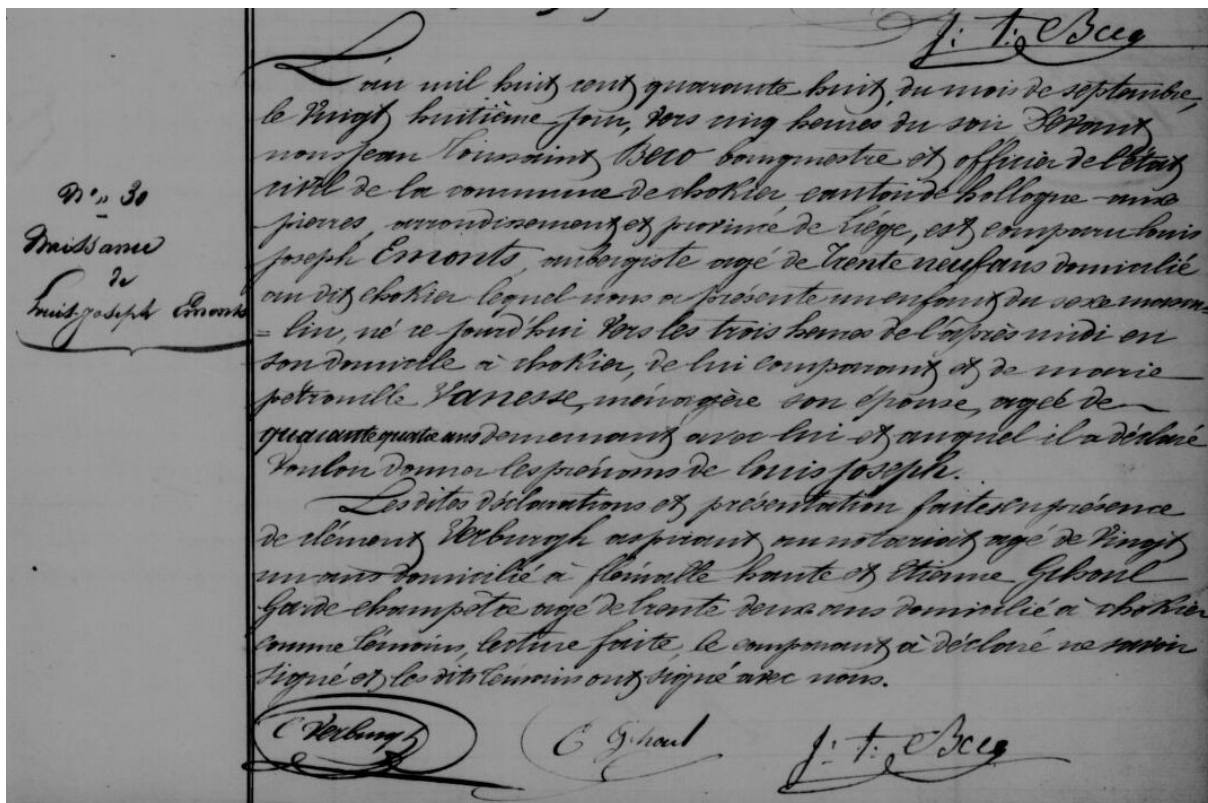
de Ferdinand Joseph Fastré, chef mineur, domicilié à Andenne, en
 présent et consentant et de Marie Constante Joseph Godefrin, de légal aîné
 qu'il est établi par l'effet de son acte de décès ci joint et Marie Louise
 Hubertine Emonts, sans profession domiciliée à Chobier, âgée le
 trois novembre mil huit cent quarante quatre, ainsi qu'il appert de l'a-
 ctif de son acte de naissance ci annexé, fille majeure de Louis Joseph
 Emonts et de Marie Thérèse Viergeuse, négociants domiciliés
 à Chobier, en présent et consentants, lesquels nous ont agis de précédents à
 la célébration du mariage projeté entre eux et dont les publications ont
 été faites la veille de notre maison commune les dimanches sept et quinze
 mois l'un et l'autre à dix heures du matin et les mêmes jours et lieu, à onze heures
 matin dans la ville d'Andenne. Aucune opposition à ce mariage ne nous
 ayant été signifiée, ni dans l'acte commun ci dessus mentionné, sui-
 vant droit à leur signification, après avoir donné lecture de toutes les pièces pré-
 cédemment indiquées et du chapitre six du Code Civil intitulé: du ma-
 riage, avons demandé en futur époux et le futur époux respective-
 ment, s'ils veulent se prendre pour mari et femme chacun d'eux ayant
 répondu affirmativement et individuellement, et déclaré, au nom de la loi,
 répondre affirmativement et individuellement, et déclaré, au nom de la loi,

qu'ils ont épousé et déclaré, au nom de la loi,
 que Jules Joseph Fastré et Marie Louise Hubertine Emonts,
 dont nous avons dressé le présent acte de mariage, ont été
 de François Joseph Heide Cuisin, fabricant d'amidon âgé de
 soixante huit ans, demi-beau frère de l'épouse, de Hubert Laurent
 instituteur, âgé de trente huit ans, tous les deux domiciliés à Chobier,
 Emile Fastré, ingénieur des mines, âgé de vingt huit ans, domicilié à
 Conthain et de Pierre Joseph Marchal, marchand de bois, âgé de
 quarante trois ans, domicilié à Andenne et avant dernier tenu
 le usin de l'épouse, lesquels comparant et demeurant après qu'il
 leur en a été donné lecture l'ont signé avec nous sans y être
 l'épouse qui a déclaré résister signer

Fastré Jules Joseph
 Heide François Joseph
 Laurent Hubert
 Emonts Louis Joseph
 Emonts Marie Louise
 Fastré Emile
 Marchal Pierre Joseph

- EMONTS Louis Joseph [18480928-001-EMO]

° Chokier 28 septembre 1848 (acte 30)



- **EMONTS N.**

X avec **BEAUDUNET** Jean (Négociant ; ° vers 1842, domicilié à Chokier (1877)

4. **Enfants de Louis Joseph (X VANESSE) :**

Voir en 2

- **EMONTS** Marie Marguerite

Née hors mariage, reconnue au mariage de ses parents

° 19 août 1822

- **EMONTS** Pierre Joseph

° Vers 1829

+ 30 avril 1831 (à 2ans)

- **EMONTS** Marie Joseph

° 14 mars 1831

+ Liège 28 mars 1831 (+ à 14 jours)

5. **Enfants de François (X DOYEN) :**

Voir en 2

- **EMONTS** Pierre
- **EMONTS** Gérard